

Communiqué de Sud Industrie : Rachat de Bombardier par Alstom : la compétitivité avant l'emploi et la vision industrielle !

27 février 2020

L'Union syndicale SUD Industrie

= L'émancipation de la classe ouvrière n'est pas une lutte pour des privilèges et des monopoles de classe, mais pour l'établissement de droits et de devoirs égaux et pour l'abolition de toute domination de classe = (extrait des statuts de l'A.L.T.)



Paris, le 27 février 2020.

Rachat de Bombardier par Alstom : la compétitivité avant l'emploi et la vision industrielle !

C'était un secret de polichinelle, mais Alstom et Bombardier ont enfin annoncé cette opération de rachat. Commentée par de nombreux médias, cette offre de rachat n'est pour l'instant qu'un projet, puisque le CSE de Bombardier n'a pas été consulté officiellement et notre syndicat **SUD Industrie, représenté dans l'entreprise Bombardier, ne considère pas cette étape comme une simple formalité mais fera jouer son rôle de contre-pouvoir, d'expertise et de défense des salariés.**

Maie que faut-il retenir de ce rachat ?

- Un manque de transparence des directeurs d'entreprises qui ont refusé de répondre à toutes les sollicitations des syndicats et délégués CSE alors que la loi les y oblige depuis des semaines. Qu'attendent de la part d'entreprises qui ne respectent même pas le minimum de la législation française, refusent d'informer les salariés et leurs représentants et viennent ensuite parler de respect des salariés ? Ont-ils subié que sans le personnel, l'entreprise ne pourrait pas fonctionner ? Que dire des obligations légales non respectées par l'entreprise en terme de préservation de la santé, physique et mentale prévues à l'article L4121-1 du code du travail envers leur salariés qui vivent actuellement une profonde incertitude quant à leur avenir ?

- Une mise en concurrence accrue des salariés entre les différents sites qui pourrait conduire ensuite inévitablement à des licenciements et fermetures ou délocalisations de services, mais aussi à un recours plus important à des prestataires. Au final, aucun engagement ou négociation n'a eu lieu au niveau des deux groupes pour une harmonisation par le haut des conditions de travail, des salariés ni aucun engagement sur l'emploi y compris des sous-traitants.

- L'absence de réelle vision industrielle au service d'un vrai service public des transports de personnes et de marchandises : l'usager et l'écologie n'en sortent pas gagnants, puisque cette nouvelle multinationale qui répondra à des exigences de rentabilité renforcées n'a rien dit sur les projets déjà en cours, à Bombardier ou à Alstom (pas que les trains et métro MTR NG, M7 19 Régions ou M8000). Que deviendront les projets de rénovations des trains roulants polluants ? Alstom a développé des solutions à l'hydrogène et Bombardier à batteries électriques.

- L'absence de programmes d'investissements gouvernementaux dans les années à venir pour développer le transport public ferroviaire en France et le fret comme nos voisins allemands qui ont vout investir quelques 88 milliards d'ici à 2030. « C'est le plus important programme de modernisation jamais mené en Allemagne » a souligné le ministre des Transports Andreas Scheuer. Il s'agit de « promouvoir une mobilité moderne et respectueuse de l'environnement ». ajoute le ministre des Finances, Olaf Spörck. Le gouvernement allemand a réduit la TVA sur les billets de train de 18 % à 7 %. Ce qui a réduit les prix des billets de train et rendu le transport public plus attractif pour répondre aux enjeux écologiques à l'heure où plusieurs villes en France prennent l'initiative de rendre la gratuité de leurs transport publics sans aucune aide du gouvernement.

- Des pouvoirs publics impuissants et souvent incompetents, comme en témoignent encore les dernières déclarations de Mme Parnier-Funacher dont ce n'est pas la première fois. Bosch, Michelin, General Electric, Ford, Renault, pour ne citer que les plus connus, ont toujours été l'objet de grandes décisions du gouvernement mais sans aucune loi protection ou décision de nationalisation pour protéger les intérêts communs. La région Haut-de-France, qui semble se réveiller, va-t-elle aussi aller plus loin que des engagements oraux et réellement intervenir pour que les classes populaires aient droit d'être déclassées ?

- Enfin, jusqu'à la décision de la commission européenne sur ce projet de rachat, rien n'est joué mais Bombardier empêche pourtant des salariés de postuler chez Alstom. Pour nous, Les salariés de ces entreprises ne seront jamais en concurrence. Le prochain épisode déjà écrit d'avance ne pourra être modifié que si les salariés de toutes les entreprises d'Alstom et plus largement de l'industrie se mobilisent ensemble, pour construire le rapport de force. SUD Industrie se tient à disposition des autres syndicats pour agir dans cette perspective.

Contacts presse

Karim Khattabi (SUD Industries 89/82, Délégué syndical SUD Bombardier) : 06 96 24 07 85
Marie Tovarque (Co-Secrétaire SUD Industrie) : 06 82 85 23 18

Union syndicale SUD Industrie / 10 avenue Rachel - 75018 Paris / paris@solidaires.fr



• Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Mobilisations locales et sectorielles >

• Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/Communisie-de-Sud-Industrie-Rachat-de-Bombardier-par-Alstom-la-comp-etitivite>